

VITALIA - N°2 de l'hospitalisation privée en France

« La force d'Octime, c'est sa connaissance du secteur de la santé »

Interview de Jean-Pierre Soriano, responsable de la performance RH et chef de projet Octime.



Les établissements du Groupe Vitalia offrent une compétence médicale pluridisciplinaire de haut niveau, des plateaux techniques modernes et une organisation des soins performante.

Le Groupe Vitalia utilise le progiciel de gestion des temps et des plannings Octime depuis début 2012. Pourquoi ce choix ?

Jean-Pierre Soriano : Quelques mots sur le Groupe Vitalia pour bien comprendre notre démarche. Vitalia est né en 2006, nous avons fait l'acquisition de 48 cliniques (7200 salariés) sur toute la France en 2007 et nous avons réellement démarré notre activité consolidée début 2008. En matière de gestion des temps et des plannings, la première étape a été de dresser un état des lieux pour aller vers une harmonisation des pratiques. Nous avons classé les établissements en trois groupes : 14 cliniques avaient déjà fait antérieurement le choix d'Octime, 11 avaient opté pour un autre produit du marché et 23 n'avaient rien... Pour standardiser les pratiques, puis à terme interfacier la gestion des temps et la paie, il fallait faire un choix. Courant 2009, le groupe a retenu Octime pour sa notoriété sur le créneau de la santé privée, sa parfaite connaissance de notre convention collective et sa capacité à proposer un progiciel standard pré-paramétré.

Notre projet prévoyait :

- une mise à niveau des 14 cliniques déjà utilisatrices d'Octime, c'est-à-dire une démarche de paramétrage standard de manière à ce que tous les établissements gèrent les temps et les plannings de la même façon ;
- le déploiement d'Octime sur les 23 sites non équipés.

Comment s'est déroulée cette phase de déploiement ?

Depuis le 1er janvier 2012, Octime est opérationnel comme prévu sur 35 établissements. Le déploiement s'est fait par étapes sur 2010 et 2011. Nous avons fonctionné avec Octime en mode projet. J'ai travaillé en synergie étroite avec un chef de projet Octime dédié à Vitalia, une équipe interne Développement et Réglementaire et les référents Octime des établissements.

A partir de l'audit initial, nous avons pu affiner les besoins et les attentes, définir un budget projet et organiser le déploiement. L'idée était d'industrialiser cette étape de manière à ce que chaque établissement soit opérationnel le plus rapidement possible. Ce qui impliquait de faire un gros travail de préparation du paramétrage standard en amont et d'anticiper les formations des administrateurs et des utilisateurs, une dizaine de managers par établissement.

Le bilan de ce fonctionnement en mode projet avec Octime est positif : les objectifs et les délais ont été tenus. L'étape suivante, c'est l'interfaçage du progiciel Octime avec notre nouvel outil de gestion de la paie, Décidium Grandes Entreprises (ADP) qui doit être opérationnel début 2013.